Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260409-260409_3-DE

MAIRIE DE DINGE

CANTON DE COMBOURG
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

Délibération n°: 260409_3
Domaine : 7.5 – Subventions
Objet : Budget Commune 2026 – Subventions aux associations.

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à vingt heures, les Membres composant le Conseil Municipal de DINGE (ILLE ET VILAINE), régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le trois avril 2026 conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-sept à la Mairie, sous la présidence de Madame Annabelle QUENTEL, Maire.

PRESENTS : Annabelle QUENTEL Maire, Sami OSMANE, Françoise HAMONOU, Maires-Adjoints, Corinne PORCHER, Thierry LEMARCHAND, Stéphane DEREDEC, Régis TANGUY, Béatrice TEPHAINE, Nathalie TRUET, Delphine GUTIERREZ, Adeline FORTIER, Hélène BOUNIOL, Anne LEFEUVRE, Fabrice QUEMERAIS, Vincent DAUNAY, Loeïz GARDAN, Camille LOPEZ, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de DIX-NEUF.

EXCUSÉS Hervé TESSIER a donné pouvoir à Mme Delphine GUTIERREZ
Adrien NOEL est arrivé à 20h30 avant le vote des taux 2026.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DAUNAY

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget de la Commune,
Considérant les demandes émises par les associations, et les documents joints à leurs demandes, à savoir un rapport d'activité et un état des dépenses et recettes de l'année écoulée, ainsi que le résultat,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 : ATTRIBUE les subventions aux associations communales suivantes :

ASSOCIATION	SUBVENTION 2026	VOTE
Les Festous	2 000 €	Unanimité
ACPG CATM	400 €	Unanimité
COESD	200 €	Unanimité
CSD	2 000 €	Unanimité

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260409-260409_3-DE

Dingé Jumelage	2 000 €	Madame Corinne PORCHER ne prend pas part au vote, Unanimité des votants
Dingé Patrimoine	60 €	Unanimité
Familles Rurales Dingé	2 200 €	Madame Camille LOPEZ ne prend pas part au vote, Unanimité des votants
Ma P'tite Glanerie	180 €	Unanimité
Goûter la consoude	100 €	Unanimité
Palets club Dingéen	500 €	Monsieur Thierry LEMARCHAND, ne prend pas part au vote, Unanimité des votants
Asso-lidarité DINGÉ	35 €	Unanimité Monsieur Régis TANGUY, ne prend pas part au vote, Unanimité des votants
Association communale de chasse	500 €	Unanimité

Article 2 ATTRIBUE les subventions suivantes aux associations d'intérêt local suivantes :

ASSOCIATION	**SUBVENTION 2026**	**VOTE**
Pigeon Sport	80 €	Unanimité
Amicale SDIS Ille et Rance	300 €	Unanimité

Article 3 : La dépense en résultant est inscrite au budget communal 2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Maire